

Ralentisseurs : c'est fini !

Les travaux de reprise des 2 ralentisseurs les plus durs ont été effectués mi-novembre. Malgré de longues négociations avec l'entreprise et la maîtrise d'oeuvre qui ont pris en charge une bonne partie des travaux, la commune a quand même dû contribuer à ces reprises pour un montant de 1 700,00€ TTC, les défauts reprochés résultaient en effet, pour partie des décisions antérieures de la commune.

La page est maintenant tournée, les ralentisseurs forcent encore au ralentissement, et c'est tant mieux car il semble, malheureusement, que ce soit la seule solution pour faire ralentir les usagers. Sachez d'ailleurs que de nombreuses personnes demandent des aménagements rue des Champs, rue de Bellevue, rue de la Libération et rue du Rhône.

Quelle est la solution ? Dépenser beaucoup d'argent pour cela ?

A moins que chacun se calme..., cela ne coûte rien, que du bon sens et moins de stress.

Décorations de Noël :

Chacun a pu constater que la décoration de Noël s'est limitée aux bâtiments communaux, c'est un fait résultant de la mise en sommeil du Combois qui possède les illuminations de rue et de la disparition de la quasi-totalité du matériel qui était installé les années précédentes.

Réinvestir dans l'acquisition de nouvelles décorations pour l'ensemble du village n'était pas concevable cette année.

Les membres de la municipalité et du comité consultatif ont donc mis en place un minimum de décoration en utilisant les bénéfices de la soirée créole et un collectif réfléchira pour les décorations de Noël 2009.

Les enfants ont été mis à contribution pour la décoration de l'école et apparemment cela leur a plu.

Goûter des enfants :

Conduit par Isabelle VONFELT, il permettra aux enfants de participer à un spectacle de cirque et de se régaler en compagnie du Père Noël le 20 décembre avant de profiter des vacances de Noël.

L'information :

Considérant que nous informons régulièrement de notre action, nous n'éditerons pas de bulletin municipal qui ferait redondance. Par contre, nous réfléchissons sur la distribution d'une plaquette d'informations listant les renseignements utiles.

Une cérémonie des vœux du Maire, où seront présents les employés municipaux, les personnalités avec qui la commune a des relations courantes et les nouveaux habitants, aura lieu le 10 janvier 2009 à la salle polyvalente à 11 heures. Tous les Chapelotis sont invités à participer à cette réunion conviviale autour de la traditionnelle galette des Rois.

Une réunion publique aura lieu en mars 2009, date anniversaire de l'élection de la nouvelle équipe municipale. Ce sera le moment d'un premier bilan et de la présentation du budget 2009, des projets à court et à long termes.

Un petit coup d'œil sur l'agenda 2009 :

- 10 janvier : vœux du Maire,
- Février : soirée loto,
- Mars : réunion publique
- 10 mai : journée porte ouverte au musée GANTNER avec pique-nique.
- Juin : marche de printemps et journée Tennis,
- 13 septembre : vide grenier

D'autres manifestations pourraient s'intercaler.

Repas de nos anciens :

Organisé par le C.C.A.S., il aura lieu le 14 décembre et nous espérons que vous serez nombreux à y participer en compagnie des membres du Conseil municipal. Le colis traditionnel a été distribué le week end précédent.

Merci à Evelyne VOLKEN qui malgré ses gros ennuis de santé a tenu à mener l'équipe qui a organisé ce repas et la préparation des colis. Belle leçon de courage!

Nous remercions aussi très sincèrement Bernard GANTNER qui nous a permis d'organiser une tombola autour de ses œuvres lors du repas.

Du nouveau du côté d'Optymo :

La navette 7 places de 16h30 en partance de Valdoie pour Lachapelle sous chaux et Auxelles bas est remplacée par un bus régulier qui part de Valdoie à 17h30.

Cela permettra à plus d'élèves de profiter du bus même si ceux qui sortent à 16h00 se verront obligés d'attendre une heure en étude.

Cette mise en place d'un 2ème bus dans la journée fait suite à une longue négociation entre la Communauté de Communes et Optymo.

Néanmoins chaque bus circulant à vide complet entre Valdoie et Auxelles sera facturé 50 € à la Communauté de Communes.

Nous vous encourageons donc à utiliser le plus possible cette ligne afin d'éviter cette facturation.

Le transport à la carte est toujours possible.